

Ecrit par le 6 juillet 2024

L'Atelier des arts : le nouveau pôle culturel de Courthézon



Après quatre mois de travaux, une toute nouvelle maison prend vie, entièrement dédiée à la culture à Courthézon. Le pôle culturel L'Atelier des arts (appellation sélectionnée par les citoyens ayant répondu à la consultation lancée via l'application de la ville) entend rendre la culture et la vie associative accessibles à tous, en plein cœur de ville. Situé à l'ancienne mairie, devenue la crèche associative Les dix pas en 1999, le bâtiment propose sur une surface de 400 m², trois pôles distincts, le photoclub au rez-de-chaussée, l'école de musique au 1^{er} étage et une future troisième association axée sur la sculpture prendra également place au 1^{er} étage. L'inauguration a eu lieu il y a quelques jours au côté de Nicolas Paget, maire de Courthézon.

Ecrit par le 6 juillet 2024



Crédit photo: ville de Courthézon

L.M.

Un centre de vaccination pour Courthézon

Ecrit par le 6 juillet 2024



[Nicolas Paget](#), édile de Courthézon, et son équipe municipale ont fait de la lutte contre la Covid-19 une priorité. Un centre de dépistage était en service depuis plusieurs mois, complété désormais par un centre de vaccination. L'ouverture en janvier du centre de dépistage, avec la collaboration des pharmacies fournissant les tests antigéniques et la disponibilité des infirmières locales, a motivé la mairie à tout mettre en œuvre pour obtenir cette accréditation. Plus de 400 personnes pourront ainsi recevoir le vaccin Pfizer du 17 au 21 mai 2021, à la salle polyvalente. Le centre de dépistage rouvre quant à lui le jeudi 20 mai 2021. Les tests se font sans rendez-vous, de 10h à 13h à la salle polyvalente de Courthézon.

La municipalité de Courthézon investit dans la santé mais également dans le numérique. En témoigne une nouvelle borne Wifi installée au boulodrome. Cette 17ème offre vient compléter la couverture internet gratuite de la commune. Pour pouvoir surfer sur le net, il suffit de se connecter sur le réseau 'WIFI4EU' et accepter les conditions générales d'utilisation.